

Nombre de membres

En exercice : 14

Registre des délibérations
Conseil Municipal du Monteil
Séance du 27/11/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept novembre à 18 h 30 se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, les membres du Conseil Municipal de la Commune du Monteil (Haute-Loire) sous la présidence de M. Christophe PAL-Maire.

Date de la convocation : 13/11/2023

Présents : Mmes Isabelle HOSTIN, Josette COCHE, Martine ASTRUC BORREGA, Géraldine ROCHETTE, Brigitte BOUCHE et Mrs Christophe PAL, Rémy BARRY, Bernard COMPTOUR, Paul PAGES, Corentin CHAMBREY, Sylvain ACHARD.

Procurator(s) : René BLANC à Paul PAGES, Thierry ARENDS à Christophe PAL, Isabelle RIEU à Rémy BARRY

Absent(s) non excusés/non représentés : /

Secrétaire de séance : Géraldine ROCHETTE

Objet	TARIF OCCUPATION DOMAINE PUBLIC COMMERCANTS AMBULANTS
-------	--

Nomenclature : 3.5 autres actes de gestion du domaine public

Rapporteur : Bernard COMPTOUR

Pour répondre à diverses demandes d'occupation du domaine public par des commerçants ambulants, M. le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le montant de la redevance à percevoir par la Commune.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident :

- De fixer le montant de la redevance due à la Commune pour occupation du domaine public en vue d'exercer une activité commerciale, à 12 €/an, payable à la signature de l'arrêté d'autorisation d'occupation du domaine public,
- Ce tarif s'applique à compter de la présente décision,
- L'arrêté d'autorisation délivré aux demandeurs fera référence à la délibération du Conseil Municipal qui fixe le montant dû et précisera les conditions d'installation.

Nombre de conseillers présents		11
Nombre de conseillers représentés		03
Nombre de suffrages exprimés		14
vote	ABSTENTIONS	00
	CONTRE	00
	POUR	14

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Les signatures figurent au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance
Géraldine ROCHETTE

Le Maire
Christophe PAL

